

ATELIERS D'ÉVEIL À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS



DURÉE : 6 mois

Formatrice :

MELANIE GODIN

Psychologue

Spécialité Neuropsychologue

Évaluation

QCM

1 devoir final à effectuer à la fin
du module (moyenne à 10/20)

Validation

Attestation d'étude



L'objectif de ce module est de vous apporter les connaissances nécessaires pour devenir une animatrice pédagogique efficace dans les projets d'animation, les activités d'éveil, la pédagogie du développement, les ateliers créatifs...

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

MODULE : ATELIERS D'ÉVEIL À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Comment accompagner l'enfant dans une activité d'éveil

Projet d'animation en fonction de l'âge de l'enfant

Activités d'éveil

Pédagogie de développement

Les besoins de l'enfant

La discipline

Les techniques de jeux et d'animation

Les autres types d'ateliers

Le livre : un livre pour bébé à quoi ça sert ?

L'éveil musical

Motricité

Rappels des stades de développement et acquisitions

Mise en place d'ateliers pour les tout-petits

Les ateliers créatifs

Petit guide des matériaux - Les couleurs - Matériaux de récupération

Les matériaux à se procurer - Les généralités - Bricoler avec des enfants

Les différents ateliers

Les pâtes et plâtres - La peinture et le dessin - Les arts plastiques - La couture et motricité fine

Les collages et les collages - Le papier - Le sable, la semoule, la farine

L'eau, la terre, la glaise

La création et fabrication de jeux et jouets

Les jeux symboliques

Mise en œuvre des ateliers

Ateliers aux jardins d'enfants

Ateliers en fonction de l'âge, en fonction de l'espace, en fonction des saisons

TARIF

MODULE EN E-LEARNING : 480 €

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Paiement en ligne par carte bancaire sur le site www.e-learning-formation.com (paiement échelonné jusqu'à 6 mensualités)

- Paiement en 2 fois par chèques (à nous faire parvenir par voie postale)
1 chèque de 144,00 € (soit 30% à la commande, encaissé le mois de réception) + 1 chèque de 336,00 € (le solde, encaissé le mois suivant)

- Paiement en 6 fois par chèques (6 chèques de 80 € par voie postale)

Vos 6 chèques seront encaissés le 15 ou le 30 de chaque mois